

24 déc 2025 -16:21

Appartient à [Conseil des ministres du 23 décembre 2025](#)

Programmation spatiale belge pour la période 2026-2030

Sur proposition de la ministre chargée de la Politique scientifique Vanessa Matz, le Conseil des ministres a pris acte des récents développements dans le secteur spatial international et des opportunités qui s'offrent aux entreprises spatiales belges dans ce même contexte. Il prend par ailleurs plusieurs décisions destinées à renforcer le secteur spatial belge.

Les 26 et 27 novembre s'est tenue à Brême la réunion du conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) au niveau ministériel, qui couvrait tous les domaines d'activités pour la période 2026-2030. Au cours de cette réunion, les États membres étaient invités à adopter quatre résolutions et à s'inscrire aux différents programmes pour les cinq prochaines années.

Dans ce contexte, le Conseil des ministres :

- approuve le cofinancement par la Défense de la participation belge aux programmes de l'ESA
- a dégagé 400 millions d'euros lors de l'élaboration du budget pluriannuel afin de permettre aux inscriptions belges d'atteindre un niveau satisfaisant et de d'octroyer à l'écosystème spatial belge suffisamment de force de frappe au niveau européen
- a donné son accord à la souscription aux programmes de l'ESA lors de la conférence ministérielle des 26 et 27 novembre derniers
- accepte de débloquer en janvier 2026 les crédits qui ont été inscrits sous condition
- mandate la ministre chargée de la Politique scientifique et le ministre de la Défense d'élaborer un protocole d'accord entre BELSPO et la Défense pour le cofinancement de l'ESA par la Défense
- approuve le fait que, d'ici 2028, une réflexion stratégique soit menée pour définir la future politique spatiale belge, à la fois dans le cadre de la politique scientifique et des programmes de la Défense (notamment de la DIRS). Cet exercice stratégique tient compte du retour économique des programmes et d'une répartition régionale équilibrée

Par ailleurs, le Conseil des ministres mandate la ministre chargée de la Politique scientifique pour :

- appeler l'ESA à maintenir, renforcer et développer la position de l'ESEC à Redu comme centre de référence en matière de cybersécurité pour l'ESA et de manière plus générale pour l'Union européenne
- demander à l'ESA de renforcer la présence de son personnel sur le sol belge, en particulier à l'ESEC
- demander à nouveau une augmentation des recrutements de personnel/stagiaires/étudiants de nationalité belge dans les différents sites de l'ESA dans le cadre du programme des stagiaires nationaux

- renforcer la position de la Belgique lors de la réunion ministérielle dans le cadre du programme European Resilience from Space
- solliciter auprès de l'ESA qu'au moins un poste de directeur soit attribué à un ressortissant belge lors du prochain renouvellement des fonctions de direction
- poursuivre, de manière continue, le soutien au développement à l'ESEC à Redu en tant que centre de référence de l'ESA en matière de sécurité et de résilience, et plus particulièrement en matière de cybersécurité
- soumettre une fois par an au groupe de travail inter-cabinet un rapport sur le suivi et l'avancement des projets financés dans le cadre de la ministérielle de 2025
- encourager l'ESA à s'inscrire dans une démarche pour que ses programmes puissent être le plus que possible imputables aux objectifs budgétaires de l'OTAN

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique

Avenue de la Toison d'Or 87

1000 Bruxelles

Belgique

<https://matz.belgium.be>

info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be